



# **HOMEOPATHIE**

## **UNE REPONSE AU C.A.S. :**

### **LA CREATION DE**

# **L'Académie d'Homéopathie**

**Docteur Daniel SCIMECA**

**Assises MOST du 6 avril 2013 à NICE**

# LE CONTEXTE DE L'HOMÉOPATHIE EN FRANCE

Un cap de maturité :

- Deux siècles d'histoire et d'histoires

Une rigueur scientifique incontestable

De nouvelles définitions :

- Du médecin
- Des pratiques
- Des indications
- Du médicament

Une intégration dans le système de soins

# L'ACADÉMIE D'HOMÉOPATHIE POURQUOI FAIRE ?

Représenter le pôle d'excellence scientifique et moral de la pratique de l'homéopathie en France.

Intégrer tous les acteurs de sa pratique médicale, y compris les patients, la situant dans une dynamique conforme aux exigences de la médecine fondée sur les preuves (Evidence Based Medicine).

Évoluer vers un statut s'apparentant à celui de l'Académie de Médecine ou à en constituer une sous division.

# DES OBJECTIFS

- Fédérer
  - Les praticiens libéraux et hospitaliers du secteur public et du secteur privé concernés
- Étudier
  - La pratique médicale
  - L'enseignement
  - Le monitorat, la recherche
  - La santé publique
  - L'éducation thérapeutique du patient
  - La reconnaissance et la défense de la profession
- Contribuer à la formation
  - Des professionnels de santé pratiquant l'homéopathie
  - Formation Médicale Initiale (FMI)
  - Développement Professionnel Continu (DPC)

- Harmoniser
  - Les pratiques de la spécificité thérapeutique homéopathique en France avec les pratiques européennes
- Travailler
  - Pathogénésies homéopathiques
  - Diffusion des travaux de recherche
  - Articles et études concernant l'homéopathie
- **Élaborer le référentiel métier homéopathique**
  - Auprès du Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM) et des autorités officielles
  - Référentiels formation
  - Référentiels gestion du risque
    - Dans le cadre de la spécificité thérapeutique homéopathique

- Devenir l'interlocuteur
  - Des autorités scientifiques HAS FSM
  - Des pouvoirs publics, assureurs, organismes sociaux
  - Des associations de patients
- Labelliser
  - Les recommandations de bonnes pratiques
  - Les indicateurs de suivi
  - Soutenir le label de qualité concernant l'homéopathie
    - Pour l'enseignement, la recherche et la communication
  - Être la référence d'expertise de la spécificité thérapeutique homéopathique
- Conseiller
  - Les pouvoirs publics
  - Éclairer l'opinion
  - Être reconnue d'utilité publique et validée en tant qu'Académie d'Homéopathie par décret loi